



INSCRIPTION AU PRÉSCOLAIRE

élèves non citoyens canadiens ou non francophones

Obligatoire pour l'inscription :

1) La présence de l'enfant et d'un des deux parents ou du tuteur.

2) Documents d'identité :

- Pour l'enfant né au Canada : l'original du certificat de naissance grand format.
- Pour l'enfant né hors Canada : l'original du certificat de naissance et une traduction française ou anglaise.
et afin d'obtenir un code permanent auprès du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur :
- Les originaux des documents d'immigration de l'enfant et des parents.

Exemples : - carte de citoyenneté canadienne,
- carte de résident permanent,
- confirmation de résidence permanente,
- certificat de sélection du Québec (CSQ) (catégorie RA ou R8)
- document du demandeur d'asile, programme fédéral de santé intérimaire (PFSI) et permis de travail
- tout autre document reconnu par le ministère de l'Éducation.

3) Preuve de résidence :

- Permis de conduire
ou
- Lettre du gouvernement (N.A.S., RAMQ)
ou
- Le bail **et** une facture
(exemple : Hydro-Québec, relevé de banque, spécimen de chèque...)

Il n'y a pas de rendez-vous, présentez-vous aux heures suivantes :

Du lundi 21 au jeudi 24 janvier 2019

et

Du lundi 28 au jeudi 31 janvier 2019

De 9 h à 11 h
De 13 h à 15 h

**** Le mardi soir 22 janvier **
de 18 h à 20 h**

Bureau d'inscription des communautés culturelles

11 411, avenue Pelletier
Montréal-Nord, (Québec) H1H 3S3

**Nous sommes situés à l'intérieur de l'école
secondaire Calixa-Lavallée**

SVP, veuillez prévoir un temps d'attente.

Pour de plus amples informations, nous demeurons à votre disposition. Vous pouvez nous laisser un message dans la boîte vocale au 514-328-3599 et nous vous rappellerons dans les meilleurs délais.